

Réf. Notaire : 22-00-559/003 - GVB
Concerne : HETIM

INFORMATIONS NOTARIALES

Formulaire annexe 16

Mesdames, Messieurs,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 13/03/2023, relative à un bien sis à YVOIR (1ère Division), Place de la Gare, 1 cadastré section C n° 139B3, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV.99 du Code du Développement Territorial :

1. Le bien en cause est situé en zone d'habitat au plan de secteur de DINANT-CINEY-ROCHFORT adopté par Arrêté Royal du 22/01/1979 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité.

2. Le bien en cause est actuellement raccordable à l'égout.

Le bien en cause bénéficie d'un accès à une voirie suffisamment équipée en eau, électricité, pourvue d'un revêtement solide et d'une largeur suffisante compte tenu de la situation des lieux.

3. Le bien en cause est partiellement situé en zone d'aléa moyen d'inondation par débordement de cours d'eau sur la cartographie d'aléa d'inondation adoptée par le Gouvernement wallon le 04/03/2021.

4. Les données relatives au bien inscrites dans la banque de données au sens de l'article 12 du décret 1er mars 2018 relatif à la gestion et à l'assainissement des sols sont les suivantes : néant.

5. Existence d'autorisations urbanistiques et/ou environnementales :

a. Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de lotir délivré après le 1^{er} janvier 1977.

b. Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans.

c. Le bien en cause a fait l'objet du permis d'urbanisme suivant délivré après le 1^{er} janvier 1977 :

✓ PU 5611 du 07/08/2018 pour la transformation d'un ancien hôtel en 14 appartements

A Yvoir, le 20 mars 2023

La Directrice générale,



J. LECOCQ

Pour le Collège



Le Bourgmestre,



P. EVRARD